

A l'attention de nos parties prenantes

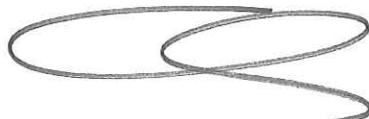
le 18 février 2013

Objet : Demande de délai de publication CoP 2013

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour permettre de caler notre communication de progrès annuelle avec la publication de notre Rapport Développement Durable et RSE. La publication de ce rapport est prévue fin avril 2013 dans le cadre de la publication de notre document de gestion. Le rapport Développement Durable –RSE 2012 constituera un reporting très complet des progrès réalisés dans les 3 domaines : Social, Environnemental et Sociétal et fera donc office de CoP annuelle pour Sopra Group.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et donner ainsi un descriptif de nos efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 26 avril au plus tard.



Fabienne Mathey-Girbig

Directeur du Développement Durable